



© Emmanuel Boitier

Bercé reçoit le label Forêt d'Exception®

Le 18 mars 2017, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a remis le label national Forêt d'Exception®, à la forêt domaniale de Bercé sur le site de la Futaie des Clos, en présence de l'ensemble des partenaires.

Ce label récompense l'important travail de partenariat réalisé sur ce territoire unique. Septième forêt française labellisée, la forêt de Bercé rejoint Fontainebleau, Verdun, La Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon et Montagne de Reims.

Bercé, un trésor partagé

«Poumon vert » du Sud-Sarthe, «or vert de la Sarthe»... les expressions désignant la forêt domaniale de Bercé sont nombreuses et évoluent au fil du temps. Depuis le mythe de la « carnuta silva » (forêt des Carnutes) de l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, une multitude d'activités y ont alimenté les hommes et l'économie de ce territoire : agriculture, exploitation de fer et d'argile, fabrique du charbon, de sabots ou de merrains... Des siècles de sylviculture ont modelé Bercé et lui confèrent aujourd'hui son prestige et sa singularité, en faisant l'un des plus beaux espaces naturels de France, composé à 75 % de chênes dont certains arbres tricentenaires atteignent des hauteurs vertigineuses.

Un patrimoine forestier remarquable

Le massif de Bercé dispose d'atouts exceptionnels : de remarquables futaies de chêne sessile produisant un bois d'une qualité mondialement reconnue, des vallons pittoresques et des paysages structurés par un réseau de routes forestières qui se rejoignent dans des carrefours en étoile, un patrimoine naturel et culturel de grande valeur. Ces éléments, qui contribuent à l'intérêt scientifique, économique et social du territoire ont conduit à la candidature de Bercé au label Forêt d'Exception®.

Une dynamique locale.

En forêt domaniale de Bercé, atout majeur du Pays Vallée du Loir labellisé Pays d'art et d'histoire, converge la volonté des acteurs locaux de développer l'activité écotouristique. Diverses actions concrétisent déjà leur ambition dont le projet innovant « Carnuta, l'Homme et la forêt » mis en place dans le cadre d'un pôle d'excellence rurale, la requalification de la Fontaine de la Coudre et de la Futaie des Clos.

14 actions pour faire de Bercé une Forêt d'exception®

Améliorer la notoriété de la forêt de Bercé et de son territoire, créer un laboratoire pour une gestion intégrée, s'inscrire dans un projet de développement local et économique, ces trois orientations ont guidé les groupes de travail afin d'identifier 14 actions qui vont marquer le territoire durant les 5 prochaines années. Les actions choisies ont l'ambition de valoriser le patrimoine culturel, immatériel et naturel de Bercé ; de développer l'accueil du public, de renforcer le lien entre la forêt et les communes. Un système d'évaluation des actions engagées est mis en place pour suivre l'évolution du projet.

Ce projet novateur est partagé et mené à l'échelle des onze communes de Bercé et leurs villages, répartis sur trois communautés de communes du Sud-Sarthe.

